



## → Communiqué de presse

Lundi 27 septembre 2010



# Contrat Région-Pays du Pays de Fougères 2006-2012 Une enveloppe globale de 9,1 M€ et une quinzaine de projets structurants

Instruments de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional, les contrats Région-Pays signés en 2006-2007, font l'objet d'une révision à mi-parcours. Gwenegan Bui, Vice-président chargé de la politique territoriale et numérique, s'est engagé dans un tour de Bretagne pour signer ces avenants, aboutissements de négociations menées en 2009. Accompagné de Serge Boudet, conseiller régional référent pour le pays de Fougères, l'élu fait étape, ce jour, à Dompierre du Chemin.

Portant sur une dotation globale de **9,1 M€**, le contrat Région-Pays de Fougères comporte notamment **16 projets structurants de grande envergure (6,35 M€)** dont certains, grâce à cette revoyure, ont pu être revus.

### Neuf équipements sportifs et de loisirs au programme

Ce contrat se caractérise par l'importance des chantiers dans les domaines du tourisme, des sports & loisirs (**72 %** des crédits régionaux). Parmi les 9 projets d'équipements, on peut citer :

- la nouvelle **piscine Aquatis** de Fougères (dotation Région : 1,8 M€) ;
- la future **piscine des Marches de Bretagne dans le Coglais** (Région : 1,2 M€) ;
- la poursuite des aménagements de la **base de loisirs de Villecartier** en pleine forêt (Région : 140 000 €), qui concilie activités nautiques sur le plan d'eau, espaces de repos et parcours accrobranches.

Les interventions sur le champ culturel sont également marquantes (**15,2 %** des subventions) avec, au programme, les projets concernant le **cinéma le Mauclerc** (restructuration aidée à hauteur de 518 000 €) et l'**espace culturel Jovence** (dotation Région de 451 500 €).

Autre projet d'envergure soutenu dans le cadre du contrat, le **centre de valorisation du patrimoine oral gallo**, dont le bâtiment, la « Granjagoul », a été inauguré le 15 septembre dernier à **Parcé**. La Région est intervenue à hauteur de 75 000 € dans la construction du lieu et participe à son fonctionnement, d'ici à 2012, pour un montant de 75 000 € également.

A noter également le projet de **recyclerie du SMICTOM**, partie intégrante de la déchetterie de Fougères. Le bâtiment, exemplaire sur le plan environnemental, a été le premier en France à obtenir le **label Minergie**. La Région a participé aux travaux à hauteur de 113 000 €.

Enfin, projet phare du contrat, **la salle des sports** partagée des communes de **Dompierre du Chemin** et **Luitré**, a fait l'objet d'une visite le 27 septembre à l'occasion de la signature de l'avenant au contrat Région-Pays. Ce nouvel équipement, financé par la Région à hauteur de **300 000 €**, permettra d'améliorer la pratique sportive sur le territoire (basket, tennis, volley...) et de développer de nouvelles activités comme l'escalade, via la mise en place d'un grand mur artificiel. Parfaitement intégré dans son environnement, le bâtiment a aussi été conçu pour être économe en énergie.

### Une enveloppe numérique de près de 550 000 €

La Région Bretagne souhaite aussi assurer la cohérence du développement numérique sur son territoire, tout en laissant **les collectivités libres des aménagements sur leur propre espace géographique**. En 2009 a été décidé d'accorder à chaque Pays une enveloppe numérique (549 867 € pour Fougères), à l'occasion de la révision des contrats. Dans le cas présent, le pays s'est rapproché de celui de Vitré, pour conduire une étude préalable à l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) commun aux 2 pays.

## La révision du contrat Région-Pays de Fougères

Après révision à mi-parcours, le Contrat Région-Pays de Fougères porte, pour la période 2006-2012, sur une dotation globale de 9 103 821 € :

- une dotation de 6 359 375 € pour l'enveloppe 2, destinée à financer les 16 projets structurants pour le Pays (taux moyen d'intervention régionale de **21,17 %**),
- une dotation de 1 589 844 € pour l'enveloppe 3 au titre du financement de projets locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local,
- une dotation numérique de 549 867 €,
- une dotation ingénierie de 604 735 €.



### Le pays de Fougères en chiffres

58 communes réparties en 5 communautés de communes : CC Antrain Communauté, CC Coglais Communauté, CC Louvigné Communauté, CC du pays de Saint Aubin du Cormier, CC Fougères Communauté.  
81 999 habitants (2007),  
Superficie : 1 026 km<sup>2</sup>  
Densité : 80/km<sup>2</sup>

### L'aménagement d'une salle de sports partagée pour Dompierre et Luitré

Ce projet concrétise les partenariats existants entre Dompierre du Chemin et Luitré en terme d'activités culturelles, sportives et scolaires et la volonté du pays de développer les services à la personne. Les deux communes se sont associées dès l'analyse préalable des besoins puis ont défini ensemble le programme et les modalités de financières. La Région a participé à l'investissement à hauteur de **300 000 €**, pour un coût global du projet de **1,6 M€**.

Construite à proximité du site départemental du Saut Roland où se pratique déjà l'escalade et d'autres activités de plein air, cette nouvelle salle de sport vise à améliorer et développer les pratiques, notamment auprès des scolaires. Elle accueille des disciplines sportives comme le basket, le tennis et le volley sur un plateau de 22 x 32 m et une nouvelle activité d'escalade sur un espace de 22 x 6 m de haut. Le mur artificiel est une partie marquante du nouvel équipement tout comme la salle annexe de 50 m<sup>2</sup>, dite de PAN et consacrée à l'échauffement. Le haut niveau d'équipement permettra l'organisation de compétitions régionales.

Parfaitement intégrée dans son environnement bocager, la construction est habillée d'un bardage métallique horizontal de couleur sombre qui se fond dans le paysage.



La construction du bâtiment, avec un plateau sportif orienté au nord, permet de faire entrer au maximum la lumière naturelle et de réduire ainsi les consommations électriques. Les eaux pluviales sont récupérées pour l'arrosage des espaces verts. Enfin, le pays a veillé à ce que les consommations de chauffage soient minimales, via une chaudière gaz couplée à des chauffe-eau solaires qui prennent le relais dès que les conditions extérieures le permettent.

## Les 16 projets structurants (projets de l'enveloppe 2)

<b>PROJETS</b>	<b>BUDGET</b> (total / part Région)
<b>Pour un dispositif de formation réactif au service des compétences humaines</b>	
Extension de l'Ecole de Haute-Horlogerie	500 000 € / 100 000 €
<b>Pour une exemplarité des démarches environnementales</b>	
Parc de découverte des cinq énergies de La Beurriere - Melle	750 000 M€ / 300 000 €
Création d'une recyclerie-SICTOM du pays de Fougères	518 224 € / 112 962 €
<b>Pour une bretagne équitable et solidaire</b>	
Complexe scolaire et périscolaire - Gosné	1 879 376 € / 172 000 €
<b>Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture</b>	
Restructuration du Cinéma le Mauclerc	1 704 379 € / 517 875 €
Espace culturel de Jovence	2 906 625 € / 451 417 €
<b>pour l'élaboration d'une véritable politique linguistique</b>	
Centre de valorisation du patrimoine oral	300 000 € / 75 000 €
<b>pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité</b>	
Rénovation de la salle de sports de Tremblay et construction d'une salle de tennis de table	1 700 000 € / 202 500 €
Rénovation de la salle de sport d'Antrain et construction d'une salle de judo	1 274 190 € / 177 620 €
Aménagement de la base de loisirs de Villecartier	475 000 € / 140 000 €
Salle de sports Dompierre/Luitré/	1 622 150 € / 300 000 €
Construction d'un complexe sportif – Louvigné Communauté	2 106 732 € / 360 000 €
Piste d'athlétisme synthétique - Complexe sportif de Paron	1 217 605 € / 250 000 €
Mise en valeur du site du Rocher Coupé à Fougères	300 000 € / 75 000 €
Piscine des Marches de Bretagne	5 089 364 € / 1 325 000 €
Piscine de Paron	12 474 379 € / 1 800 000 €

## **Les contrats Région - Pays : mode d'emploi**

---

**La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région – Pays) est construite autour d'une enveloppe globale impliquant la définition de priorités et de projets d'envergure régionale ainsi que quelques projets d'intérêt plus local. La collectivité souhaite ainsi créer un maillage de pays complémentaires et non concurrents pour parvenir à un développement solidaire de la Bretagne.**

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré jusqu'en 2012 s'élève à 276 M€.

### **4 enveloppes dédiées au financement de projets**

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1<sup>ère</sup> recense l'ensemble des interventions de la Région sur le Pays dans le cadre de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...) ; ces actions qui sont financées par ailleurs n'entrent pas dans le contrat proprement dit.
- la 2<sup>ème</sup> est destinée à financer des projets structurants pour le Pays et présentant un intérêt régional. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3<sup>ème</sup> est utilisée pour le financement de projets plus locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local.
- une 4<sup>ème</sup> enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du développement numérique de la Bretagne tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été accordés aux pays lors de la révision afin de leur permettre de financer différents types de projets :
  - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
  - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
    - des études : plan directeur optique, stratégie de développement des usages...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution de leurs projets.

### **Le comité local**

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3<sup>ème</sup> enveloppe ainsi que les projets numériques.

### **Une révision à mi-parcours**

Trois ans après sa signature, chaque contrat Région - Pays fait l'objet d'une révision permettant, à la Région et au Pays, d'apprécier la mise en œuvre du contrat dans son ensemble et de faire évoluer la liste des projets. Aujourd'hui, les 21 contrats Région - Pays ont été révisés. Le Pays de Redon Bretagne sud a lancé, en février dernier, la phase de

signature de tous les avenants de contrats Région qui s'achèvera avant la fin de l'année 2010.

Basé sur des échanges entre la Région et les territoires, le processus de révision a permis de mettre en avant la qualité des projets réalisés. La Région s'est montrée particulièrement attentive à la cohérence territoriale des projets et à la manière dont ils intègrent les exigences du développement durable. Elle veille, par ailleurs, à leur participation au développement culturel du territoire ainsi qu'à leur contribution à la valorisation du bilinguisme ; ces deux aspects ont été pris en compte dans la quasi-totalité des projets présentés.

Tous les Conseils de développement ont été amenés à participer à la démarche de révision, en participant aux choix opérés localement et en communiquant un avis à la Région afin de lui faire part de leur analyse sur les propositions qui lui étaient transmises.

Ainsi, au terme de cette révision, 710 projets sont inscrits dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> enveloppe des contrats Région – Pays.

Cette période de révision a également révélé le fait que la contractualisation à l'échelle des Pays a été le **moteur d'un réel dialogue entre les élus locaux**. De même, la forte implication des conseils de développement dans le processus de révision et la qualité des avis émis sur les propositions des Pays sont à relever, témoignage de la vitalité du dialogue local.

#### ⇒ Les 21 projets d'avenants aux contrats de pays en chiffres

- 253 nouveaux projets,
- 154 projets renégociés,
- 210 projets abandonnés,
- soit un total de 710 projets accompagnés par la Région dans le cadre de l'enveloppe 2.